

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration, des Relations internationales et des Compétences résiduaires

Convocation¹

Vendredi 21 novembre 2014 – à l'issue de la séance plénière Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

1. Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2014 7 (2014-2015) n° 2

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2014 7 (2014-2015) n° 4

- Exposés de Mme Cécile Jodogne et de Mme Céline Fremault, ministres, pour ce qui concerne leurs compétences propres.
- Discussion et examen des tableaux *partim*, pour ce qui concerne leurs compétences respectives au sein de la commission.
- Avis.

site: www.pfb.irisnet.be

14 novembre 2014

Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

2. Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2015 8 (2014-2015) n° 2

Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2015

8 (2014-2015) n° 4

- Exposés de Mme Cécile Jodogne et de Mme Céline Fremault, ministres, pour ce qui concerne leurs compétences propres.
- Discussion et examen des tableaux partim, pour ce qui concerne leurs compétences respectives au sein de la commission.
- Avis.

3. Divers

Composition de la commission

Président : Mme Julie de Groote

Vice-présidents : M. Olivier de Clippele, Mme Caroline Désir

Membres effectifs :

PS: MR: M. Ridouane Chahid, Mme Caroline Désir, Mme Catherine Moureaux, M. Sveket Temiz M. Olivier de Clippele, M. Armand De Decker, M. Boris Dilliès, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

FDF · M. Michel Colson, M. Emmanuel De Bock

cdH: Mme Julie de Groote Ecolo: M. Alain Maron

Membres suppléants :

Mme Nadia El Yousfi, Mme Isabelle Emmery, M. Amet Gjanaj, M. Marc-Jean Ghyssels, M. Hasan Koyuncu PS: MR:

Mme Françoise Bertieaux, M. Alain Courtois, M. Alain Destexhe, Mme Marion Lemesre, Mme Jacqueline Rousseaux

FDF: M. Serge de Patoul, Mme Barbara d'Ursel-de Lobkowicz, M. Marc Loewenstein

cdH: M. Benoît Cerexhe, M. Hamza Fassi-Fihri Ecolo: M. Christos Doulkeridis, Mme Isabelle Durant

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: "En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).